



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

ressources

Question écrite n° 81791

Texte de la question

M. Élie Aboud attire l'attention de M. le ministre des finances et des comptes publics sur les dotations de l'État aux collectivités locales. Le 2 juin 2015, la classe politique française déplorait le suicide de l'un de ses élus, Jean Roujon. L'ex maire de Marvejols, accablé par les dettes de sa commune, s'est donné la mort devant l'absence de perspectives pour sa ville et ses administrés. Ce drame pose à nouveau la question de la baisse de la dotation de l'État aux communes. Le Gouvernement actuel, en choisissant de les diminuer de 11 milliards sur 3 ans, a fait clairement le choix d'affaiblir l'investissement public. Le risque de dégradation des services publics de proximité est réel. L'État oblige donc les maires à trancher un dilemme qui s'avère, dans les deux cas, perdant : soit augmenter la dette communale au détriment des générations futures, soit augmenter les impôts au détriment de l'investissement. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement envisage de persister sur cette voie en demandant aux communes de prendre les mesures que l'exécutif est incapable de s'appliquer à lui-même.

Données clés

Auteur : [M. Élie Aboud](#)

Circonscription : Hérault (6^e circonscription) - Les Républicains

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 81791

Rubrique : Collectivités territoriales

Ministère interrogé : Finances et comptes publics

Ministère attributaire : Économie

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [23 juin 2015](#), page 4690

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)